



*Canton : Châteauponsac*

*Communes : Balledent,  
Châteauponsac et Rancon*

*Superficie : 390ha*

*Date de protection : 20 février 1998*

# SITE INSCRIT DE LA VALLEE DE LA GARTEMPE DU PONT DE GARTEMPE AUX PILIERS DE LASCoux

## *NATURE ET INTERET DU SITE*

Le site inscrit couvre une portion particulièrement pittoresque de la vallée de la Gartempe, caractérisée par un relief escarpé qui forme parfois de véritables gorges et rythmé par un chapelet d'éléments naturels et construits en étroite relation avec l'eau. Il s'étire sur environ 7km, d'est en ouest, des piliers de Lascoux au pont de la Gartempe de part et d'autre d'une rivière assez large qui serpente. A mi-parcours, le périmètre de protection englobe également la partie médiévale de Châteauponsac, positionnée sur un remarquable éperon rocheux.

La présentation détaillée du site aborde en premier lieu les perceptions des paysages depuis les plateaux, puis celles offertes au sein de la vallée.

La vallée est peu perceptible depuis les plateaux granitiques de la Basse Marche, qu'elle creuse d'une soixantaine de mètres. Les bois de feuillus, omniprésents sur les versants, participent à cette discrétion et adoucissent les dénivellations. Il faut s'approcher des lignes de rupture de pente pour mieux saisir la force du relief en creux et entrevoir la rivière.

Les promontoires sont nombreux et bien dessinés. La découpe irrégulière et mouvementée des bords du plateau change de visage au gré des méandres, en fonction des pentes dessinées par les nombreux affluents de la Gartempe qui créent une succession de vallons secondaires en berceau. Les avancées rocheuses ainsi esquissées sont très

*Châteauponsac sur son éperon.*



lisibles depuis la vallée et offrent des situations dominantes appréciables.

Les promontoires conservent des traces de landes à bruyères au sommet des pentes abruptes. On se plaît alors à imaginer des paysages disparus, amplement ouverts sur la vallée et des vues plongeantes sur la Gartempe. Mais la bruyère et l'ajonc sont résiduels, ils cèdent progressivement la place à la strate arborée et aux boisements.

Toutefois quelques points de vue dominant la vallée permettent encore de saisir la dimension pittoresque du site : villages anciens, blocs rocheux étagés sur les versants, méandres de la Gartempe, découpe douce des lignes de crêtes ou rares prairies préservées dans les portions plus évasées de la vallée. Plus particulièrement, un point de vue aménagé sur la colline Saint Martial, s'ouvre sur le remarquable paysage du promontoire de Châteauponsac.



*Lande des Piliers de Lascoux.*

Les hameaux tels que la Courcelle, le Noyer, Auzillac situés sur la rive droite de la Gartempe - en dehors du périmètre de protection - sont positionnés sur le plateau à la rupture de pente avec la vallée et bénéficient d'une bonne exposition au sud. Leur situation en belvédère et la densité du tissu bâti leur procurent des silhouettes bien caractérisées. Ces hameaux et bien sûr Châteauponsac rythment le contact sinueux entre la vallée et le plateau et rappellent la présence humaine dans un espace dominé par la végétation.

Les qualités paysagères du site peuvent être appréciées en parcourant la vallée, ses versants et le bord de la rivière.

La vallée présente un évasement général d'est en ouest et ses versants sont dissymétriques. La Gartempe possède un lit ponctué d'îles boisées et comportant peu de rochers, des eaux plus calmes, de grands méandres à l'est de Châteauponsac, un tracé plus sage vers l'aval après la retenue d'Etrangleloup.

Schématiquement on distingue d'amont en aval cinq ambiances paysagères :

● Du ruisseau de Villepoutour au moulin de la Vilette (en passant par les piliers de Lascoux.)

La végétation, composante paysagère principale de cette première unité paysagère, adopte des formes diversifiées : sapinière à l'entrée est, bois de feuillus plantés de chênes, hêtres et châtaigniers sur les versants escarpés, lisière de houx, taillis de noisetiers, tapis de bruyères et d'ajoncs ponctués de genévriers, peupleraie devant le moulin, lignes d'aulnes au bord de l'eau. Seul un pré couvre le coteau plus doux au sud des Verrines. Sur les rives, la friche gagne du terrain.

La vallée est globalement étroite, très encaissée et dissymétrique. Elle est rythmée d'une rive à l'autre par les inversions rapides de la pente des versants et par la présence de rochers pittoresques. Elle s'évase temporairement en aval de l'imposante paroi rocheuse des piliers de Lascoux, événement naturel majeur de cette portion du site. Haute d'une dizaine de mètres, cette falaise constituée de blocs rocheux aux allures de colonnes et de pics se dévoile aujourd'hui discrètement à travers les frondaisons. D'autres rochers plus modestes, aux arêtes vives,

affleurent sur les pentes de la rive gauche, au niveau du promontoire des Verrines et à l'approche du moulin. A l'entrée est, sur la même rive, un éboulis de petits blocs moussus couvre le versant concave du premier méandre. Le lit de la rivière est ponctuellement animé par quelques blocs rocheux épars et de manière plus singulière par trois îles oblongues plantées de chênes élancés.

Les traces humaines sont ici très discrètes. Le moulin de la Vilette, ancienne scierie et témoin de l'utilisation de l'énergie hydraulique, constitue le seul élément bâti. Quelques murettes complètent les traces des activités passées. La dynamique "d'enfrichement" des prairies alluviales et la discontinuité des chemins renforcent le caractère "sauvage" des lieux.

● Du moulin de la Vilette aux ruines du Château de Ventenât (en passant par Châteauponsac.)

Très différente de la précédente, cette unité paysagère est marquée par la présence du bâti, tant sur les hauteurs qu'au bord de la rivière et principalement sur la rive droite. Le bourg médiéval de Châteauponsac, perché sur un promontoire d'une cinquantaine de mètres, en constitue le joyau. Au creux de la vallée, les rives plus larges ont permis l'implantation de diverses générations de bâtiments utilisant l'eau : moulins, lavoirs, usines, village de vacances...

La lecture du relief met en évidence trois configurations contrastées sur la rive droite.

Au centre, face à la colline Saint-Martial, le promontoire de Châteauponsac présente un double visage : configuration abrupte en amphithéâtre côté sud-est et versant plus doux à l'ouest. En amont, la vallée est relativement évasée et bordée de versants moins raides. En aval, elle se resserre doucement jusqu'au château de Ventenat. Cet édifice en ruine, construit au XV<sup>ème</sup> siècle sur une avancée dominant la rivière d'une quinzaine de mètres, fut détruit en 1793.

Le bâti ancien témoigne de l'influence déterminante du relief et de l'eau sur les modes d'occupation de ce territoire. Depuis le cœur de la

vallée, le bourg médiéval de Châteauponsac livre en contre-plongée sa fine silhouette composée d'une juxtaposition de façades diversifiées. Le clocher de l'église Sainte Thyrese, renforce le caractère du saisissant panorama. Autrefois fortifié, cet édifice roman du XI<sup>ème</sup> siècle, classé monument historique en 1910, occupe une situation stratégique. Au pied de la "paroi" de façades, évoquant la vocation défensive initiale du promontoire, un étagement de murs en pierre soutient des jardins en terrasse qui créent un socle travaillé d'une rare qualité. Plus bas, près de l'eau, se dévoilent successivement un grand lavoir couvert, l'ancien moulin Theillaud réhabilité en résidence secondaire et les usines Rousselot désaffectées puis transformées en habitations principales. Très en amont du pont, le moulin Gallant, récemment restauré et une habitation ancienne complètent ce chapelet de bâtiments nés d'un lien étroit avec la rivière. Enfin en aval, de l'autre côté de l'amphithéâtre, des bâtiments d'accueil touristique - issus d'un nouveau rapport à l'eau - ont investi les pentes plus douces. Leur implantation diffuse, leur architecture et leur couleur dénotent dans le paysage. De même, l'habitat pavillonnaire des faubourgs dessert fortement l'harmonie des lieux par son



*La voie romaine.*

La végétation est ici moins dense et plus rase. Les rives élargies sont couvertes de vertes prairies. En hauteur, des arbres isolés de caractère plus ornemental ponctuent les espaces urbanisés. Mais les versants de la rive gauche restent entièrement boisés.

Les grands méandres renforcent la qualité des perceptions paysagères en procurant une découverte progressive de la vallée.

● Des ruines du château de Ventenât à la retenue d'Etrangleloup.

Cette brève séquence, façonnée par les éléments naturels, mais aussi par la création d'un barrage, constitue un paysage à part entière. Le lieu, au nom très évocateur d'"Etrangleloup", exprime bien la configuration étroite et encaissée de cette portion de la vallée.

L'eau, la pierre granitique et la végétation, composantes principales, esquissent ici une scène singulière, à la fois sauvage et artificialisée par les aménagements du cours d'eau. La retenue, positionnée à la sortie d'un méandre assez doux et haute d'environ 6m50, a formé un petit plan d'eau difficile à côtoyer car les pentes abruptes et les parois rocheuses prennent parfois des airs de falaise. Une île longue et très étroite, épousant la courbe du méandre, anime le miroir d'eau. Rive droite, les sommets dénudés des versants présentent des traces de landes et quelques pins épars.

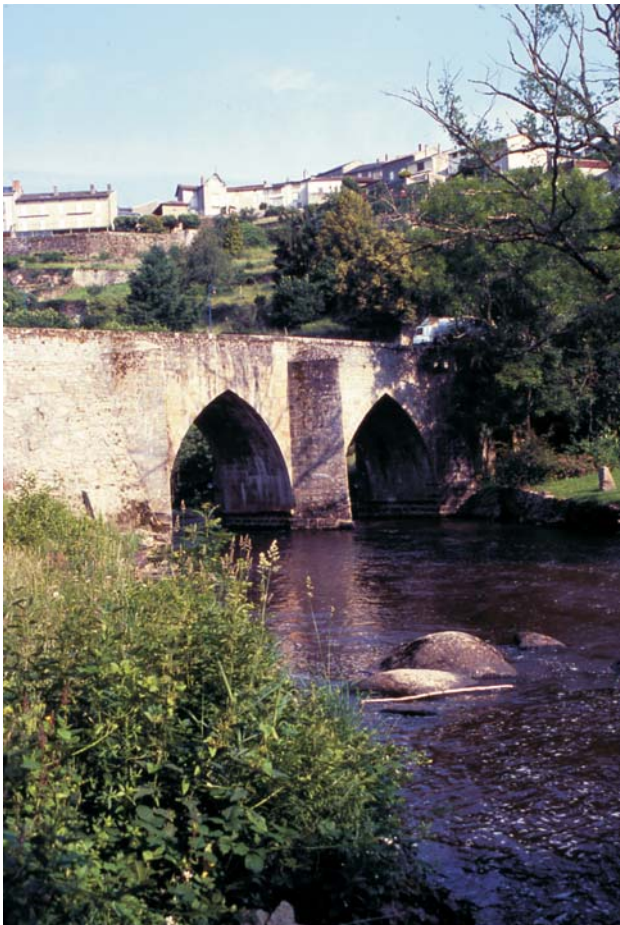
Ce paysage contrasté s'articule autour d'une usine hydroélectrique bâtie au début du XX<sup>ème</sup>.

● De la retenue d'Etrangleloup au ruisseau du Ballacou, affluent de la Gartempe.

Egalement courte en distance, cette portion de la vallée contraste fortement avec celle d'Etrangleloup : évasement généreux de la vallée, adoucissement du relief, versants moins hauts, vues plus amples, luminosité plus forte, prairies bocagères sur les rives élargies. Elle est partiellement perceptible depuis le chemin des Narcisses, rare circuit pédestre du site protégé.

Les prairies, principalement conservées sur la rive gauche, créent un large tapis vert en écho à ceux de Châteauponsac. Remontant sur le pied des coteaux boisés, elles ménagent un appréciable espace ouvert en contraste avec la séquence amont, rocheuse et arborée.

Des murettes en pierres sèches, parfois doublées de haies bocagères et de grands alignements de chênes, ou bordant un petit affluent



*Le pont médiéval de Châteauponsac et les jardins en terrasses.*

caractère épars en rupture avec la forte densité du bâti ancien.

Les traces d'une occupation humaine très ancienne sont complétées par le passage d'une voie gallo-romaine, partiellement pavée, qui descend du Peu St Martial vers le pont – dit gallo-romain mais reconstruit en 1609 – avant de remonter dans le bourg à travers les jardins en terrasse.

en cascade, créent une succession de lignes perpendiculaires à la rivière. Des traces de murs se dévoilent discrètement dans les sous-bois. Elles témoignent des limites des prairies disparues qui couvraient les pentes plus douces des coteaux.

Les affleurements rocheux se font momentanément plus discrets, à l'exception des rochers en table qui s'étagent sur la rive droite au sud-est du promontoire habité.

Rive droite, le chemin des Narcisses offre une belle mais brève promenade au bord de l'eau

d'îles dont une retient particulièrement l'attention entre les deux grottes.

Les bois de feuillus et quelques sapinières couvrent les versants dissymétriques, creusés par des vallons secondaires où dévalent des affluents particulièrement nombreux.

Le pont et le moulin de la Gartempe marquent un seuil entre le paysage boisé, rocheux, relativement fermé de la vallée et celui très ouvert, de caractère bocager en aval du périmètre de protection. Ce lieu stratégique positionné dans un évasement de



*Le pont et le moulin du Pont de Gartempe.*

avant de grimper sur le plateau au village d'Auzillac. Ce petit village rural bien préservé et situé au bord du site protégé, surprend par la qualité et l'originalité de son architecture – granges à auvent, belles maisons en pierre - comme par sa composition complexe mais harmonieuse. D'abord abrité sous les feuillus, le chemin longe un modeste affluent, puis mène au creux d'un remarquable vallon humide bordant le périmètre nord.

● Du ruisseau du Ballacou au pont de la Gartempe

Dans cette dernière séquence, la vallée se resserre et présente une configuration plus encaissée. Un chemin de rive, côté nord, permet de longer la Gartempe.

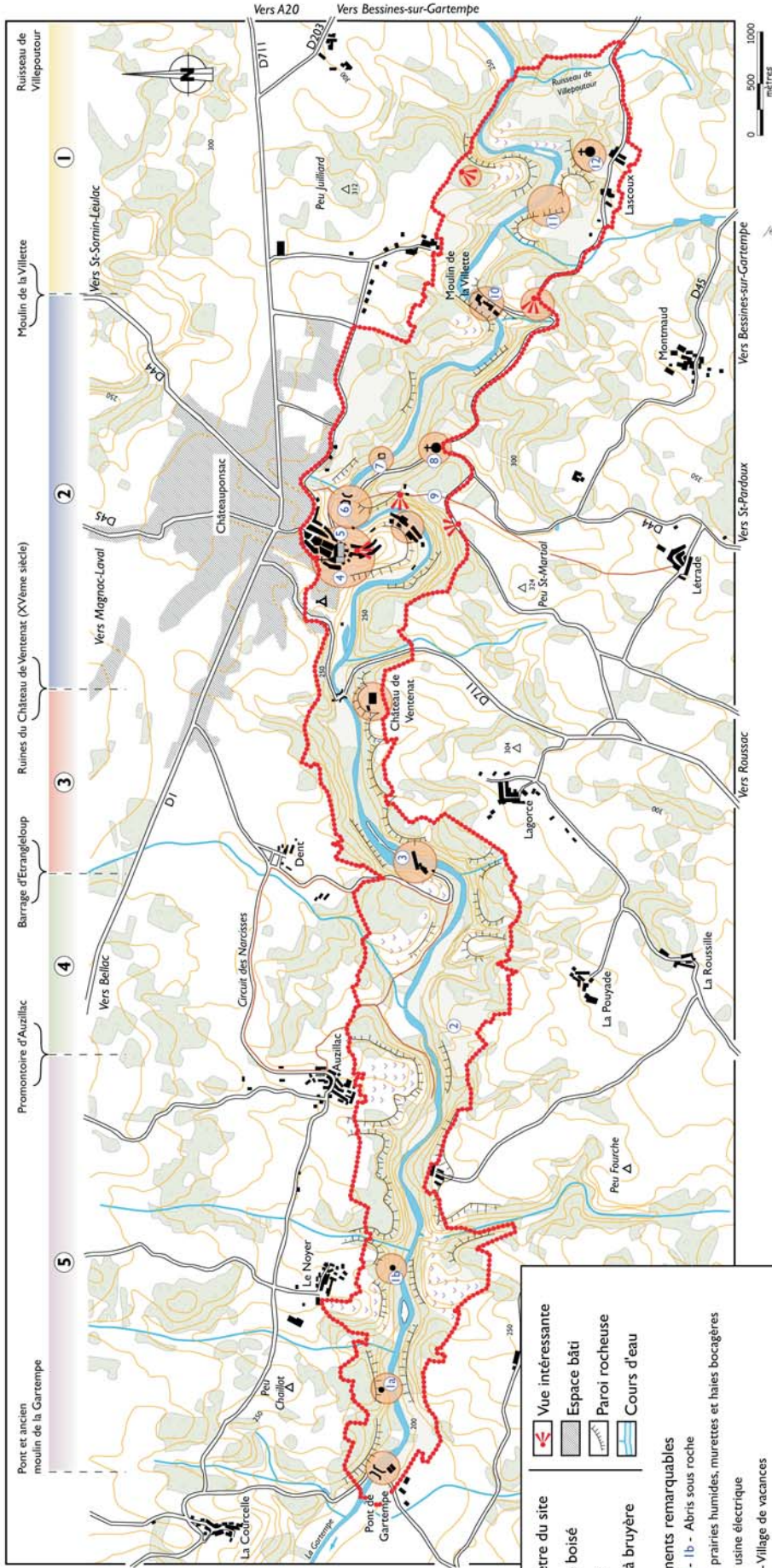
Les rochers apparaissent de manière agréablement variée : chaos rocheux fracturés en cube dominant la rivière, blocs imposants aux arêtes vives au bord de l'eau, deux petites "grottes" formant des abris naturels sous d'imposants affleurements granitiques, pierres massives parsemées dans le lit de la Gartempe et générant de petits rapides.

Comme en amont, la rivière est ponctuée

la vallée, garde les traces d'un ancien moulin, plus tard transformé en papeterie, puis en minoterie avant de devenir un gîte rural. L'ensemble bâti se compose de deux corps de bâtiments principaux disposés en équerre et d'un troisième de dimension plus modeste servant d'abris, ouvert sur une cour intérieure et dossé au bief. Le premier bâtiment, logé entre la rivière et le petit canal est toujours muni de sa roue à aube. Le second, qui s'étire sur trois niveaux perpendiculairement au précédent, a conservé un bardage bois sur une partie de sa façade. Un mur en pierre délimite la propriété et soutient un jardin en terrasse situé à l'arrière de la demeure. Les toits à 4 pans, couverts en tuile canal, présentent ainsi des orientations et des volumes harmonieusement disposés qui façonnent un remarquable paysage bâti, notamment en arrière-plan du pont depuis la route qui descend du hameau du Noyer.

Le village du Noyer n'est pas inclus pas dans le site inscrit, mais comme Auzillac, il a beaucoup de caractère. Il s'organise plus régulièrement en remarquables alignements de fermes anciennes accolées tournant le dos à la vallée.

# Vallée de la Gartempe - Châteauponsac



	<b>Périmètre du site</b>		<b>Vue intéressante</b>
	<b>Espace boisé</b>		<b>Espace bâti</b>
	<b>Prairie</b>		<b>Paroi rocheuse</b>
	<b>Lande à bruyère</b>		<b>Cours d'eau</b>
	<b>Éléments remarquables</b>		
	1a - 1b - Abris sous roche		
	2 - prairies humides, murettes et haies bocagères		
	3 - usine électrique		
	4 - Village de vacances		
	5 - Bourg médiéval, église, jardins en terrasse		
	6 - Pont "Gallo-romain" et lavoir		
	7 - Moulin Gallant		
	8 - Oratoire		
	9 - Voie Gallo-romaine		
	10 - Usines désaffectées - Moulin de la Villette		
	11 - Piliers de Lascoux		
	12 - Tombeau du Général Marguerite		

